



LIBERTE 2021

PYRENEES - BALNEO DANS LE MASSIF DE NEOUVELLE

Randonnée liberté & balnéo en étoile en hôtel
7 jours - 6 nuits - 5 à 7 jours de marche, 5 séances de balnéothérapie.**

Des randonnées douces dans les sites grandioses de **Néouvielle** et de **Gavarnie** associées aux soins des **thermes de Luz-Saint-Sauveur**... Une véritable cure de jouvence au cœur des **Pyrénées** !

Au départ de Luz Saint Sauveur, sympathique et dynamique petite ville de montagne, vous découvrirez **les sites les plus beaux et grandioses des Pyrénées** entre les lacs du Néouvielle et les murailles du Cirque de Gavarnie. Un choix de randonnées à votre niveau et votre rythme, selon vos envies et votre inspiration...

Les thermes de Luz comptent parmi les plus prestigieux des Pyrénées. Si vous le souhaitez, un programme de **balnéothérapie** vous permettra d'associer marche, détente et soins du corps. Du plaisir, que du plaisir !

Les + de ce séjour

- Des randonnées dans des massifs prestigieux
- Les trois grands cirques des Pyrénées
- Un hôtel confortable au cœur du village de Luz
- Un programme thermal de qualité

PROGRAMME

Jour 01 :

Luz Saint Sauveur

Arrivée et installation à l'hôtel.

Jour 02 :

Massif du Néouvielle

Depuis Tournaboup, les lacs Dets Coubous, Blanc, Tracens, Nère... tous plus beaux les uns que les autres, se succèdent dans une ambiance de haute montagne granitique exceptionnelle. Le Pic de Néouvielle domine ce secteur de toute beauté.

Temps de marche : 4 h 45 ou 6 h 15 Dénivelé : + 700 ou 1 000 m / - 700 ou 1 000 m

Jour 03 :

Cirque de Troumouse

Randonnée paisible dans le bucolique et merveilleux Cirque de Troumouse, immense écrin de verdure entourés des énormes falaises verticales du Pic de La Munia et autres géants des Pyrénées. Passage par les Lacs puis la cabane des Aires.

Temps de marche : 4 h 15 ou 6 h 15 Dénivelé : + 600 ou 800 m / - 600 ou 800 m

Jour 04 :

Pont d'Espagne

Dans le massif de Cauterets, départ depuis le Pont d'Espagne et ses pins torsadés pour rejoindre la vallée du Lac de Gaube au pied de l'impressionnante face Nord du Vignemale et du glacier suspendu du Petit Vignemale. Il n'est pas rare d'y croiser isards et marmottes.

Temps de marche : 5 h 45 Dénivelé : + 700 m / - 700 m

Jour 05 :

Cirque de Gavarnie

Après une douce montée en balcon vers le plateau Bellevue, vue imprenable sur le Cirque de Gavarnie. L'arrivée au fond du cirque, dominés par ses murailles, est impressionnante. Possibilité d'aller jusqu'au pied de la grande cascade. Retour par soit par le fond de vallée le long très beau gave ou par le superbe chemin des Espugues.

Temps de marche : 3 h Dénivelé : + 400 m / - 400 m

Jour 06 :

Cirque d'Estaubé

Depuis le Lac des Gloriettes, montée au Cirque d'Estaubé, le troisième des grands cirques des Pyrénées avec Troumouse et Gavarnie. Derrière la brèche calcaire de Touquerouye vous apercevrez le Mont Perdu, sommet majeur des Pyrénées.

Temps de marche : 3 h ou 6 h 15 Dénivelé : + 200 ou 700 m / - 200 ou 700 m

Jour 07 :

Randonnée au choix et fin du séjour

Dernière balade ; il faudra quitter l'hôtel avant midi.

Des éléments indépendants de notre volonté (météo, niveau du groupe, aléa logistique, divers...) peuvent amener notre équipe à modifier le programme. Nous demeurerons attentifs à votre satisfaction mais votre sécurité sera systématiquement privilégiée.

LE PROGRAMME THERMAL (en option)

LA BALNEOTHERAPIE

LES OPTIONS BIEN-ÊTRE :

Attention, il n'y a pas de soins les dimanches de juillet-août et les samedi et dimanche hors juillet-août.

En fonction de votre date de départ et de ces impossibilités, l'ordre des soins pourra différer. Un accueil et une présentation seront effectués aux thermes au plus tard à 17 h avant la première séance. Le programme précis des soins thermaux de la semaine vous sera remis à ce moment-là. Tél. 05.62.92.81.58.

- Option Classique (2020) :

Accès à l'espace balnéo de Luzea (piscine, bain romain, hammam, sauna, bain bouillonnant...).

Jour 2 : Hydromassage d'eau thermale, parcours hydrotonic, balnéothérapie.

Jour 3 : Massage hydrojet (en apesanteur sur un matelas d'eau, massage des cervicales aux mollets) ; piscine jacuzzi, sauna, hammam, stretching.

Jour 4 : Hydromassage tonique d'eau thermale, balnéothérapie.

Jour 5 : Massage AMMA (massage assis pour libérer les contractures dorsales et cervicales) ; parcours hydrotonic d'eau thermale ; piscine jacuzzi sauna hammam.

Jour 6 : Soin Oriental (Gommage du corps au sable et savon noir ; douche pression thermale, modelage hydratant) ; piscine jacuzzi sauna hammam.

- Option séjour Nirvanesque (2020) :

Accès à l'espace balnéo de Luzea (piscine, bain romain, hammam, sauna, bain bouillonnant).

Jour 1 : Soin oriental (gommage du corps suivi d'une douche thermale et d'un modelage hydratant), un pur moment de plaisir pour avoir de suite la tête et le corps dans les montagnes.

Jour 2 : Massage hydrojet sur lit d'eau ; piscine, jacuzzi, sauna, hammam.

Jour 3 : Soin visage anti-âge NU SKIN, pour un teint illuminé, un visage modelé, une bonne mine garanti pour ressentir déjà tout l'effet vacances dans les Pyrénées.

Jour 4 : Bain hydromassant, piscine, jacuzzi, sauna, hammam.

Jour 5 : Massage Nirvanesque : modelage relaxant de l'ensemble du corps sans oublier le visage pour lâcher toutes tensions intérieures et apporter calme et bien être.

Les thermes de Luz-Saint-Sauveur

Les thermes sont à St Sauveur, hameau proche de Luz. Il s'agit de thermes superbement rénovés et modernisés. On y accède en voiture (5 mn) ou par une navette depuis l'office de tourisme. Cinq séances sont prévues au cours de la semaine.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

À l'hôtel à Luz-Saint-Sauveur, entre 17 h et 19 h.

ACCÈS :

En voiture :

Prendre la direction de Lourdes, continuer au sud vers Argelès-Gazost par R.N.21. Continuer sur RD 921 de Pierrefitte à Luz-Saint-Sauveur. Carte Michelin n° 85.

Parking : vous pouvez laisser votre voiture au parking de l'hôtel.

Covoiturage : Pour limiter vos frais de déplacements et d'émission de carbone, pensez au covoiturage en tant que chauffeur ou passager. Faites appel à [Blablacar](#). C'est simple et pratique.

En train :

De Paris, Bordeaux ou Toulouse prendre le train jusqu'à la gare de Lourdes, puis navette SNCF jusqu'à Luz-Saint-Sauveur.

En avion :

L'aéroport le plus proche est celui de Tarbes-Ossun-Lourdes.

De l'aéroport, prendre un taxi jusqu'à la gare SNCF de Lourdes, puis voir accès train ci-dessus.

En juillet, pensez au festival de théâtre au cœur du Cirque de Gavarnie !

DISPERSION

À l'hôtel à Luz-Saint-Sauveur, avant 12 h.

FORMALITES

Carte d'identité ou passeport en cours de validité. N'oubliez pas dans votre sac à dos le contrat d'assistance-rapatriement.

NIVEAU

Niveau 2 sur une échelle de 5.

De 4 à 6 heures de marche avec un dénivelé moyen de 500 m.

Une dizaine de randonnées de niveau modulable sont décrites.

HEBERGEMENT

Hôtel *** accueillant au centre historique de Luz Saint Sauveur en demi-pension, en chambre double ou twin (chambre individuelle en supplément).

Repas

Les repas de midi ne sont pas compris dans le tarif. Vous pouvez vous-même confectionner vos pique-niques ou bien les commander la veille pour le lendemain auprès des hébergements (paiement sur place).

TRANSFERTS INTERNES

Votre véhicule personnel est nécessaire pour les déplacements vers les randonnées et les thermes (si vous choisissez l'option « Thermes »).

L'hôtel est à 2 km des thermes, il y a une navette toutes les demi-heures au départ de l'Office du Tourisme.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous ne porterez que vos affaires personnelles de la journée.

GROUPE

Départ à partir d'une personne.

DOSSIER DE RANDONNEE

Dans le mois qui précède le départ et après réception du solde de votre séjour, nous vous enverrons une pochette voyage comprenant tous les documents nécessaires à la réalisation de votre randonnée :

- une fiche pratique détaillant le déroulement de votre séjour (horaires de rendez-vous, transferts, contacts et adresses des hébergements...)
- un topoguide détaillant votre itinéraire et le plus souvent complété d'informations culturelles, naturalistes etc.
- cartes (parfois intégrées au topoguide)
- les documents contractuels (facture, contrat d'assurance) et des étiquettes pour vos bagages.

Sur certains séjours ou à certaines périodes, nous pouvons être contraints d'expédier votre pochette à l'hébergement du premier jour ; nous vous en informerons aussi tôt que possible.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Pour le haut du corps : quelle que soit la région ou la saison, le principe des 3 couches respirantes (Tee-shirts - pull ou veste chaude - surveste imperméable/ coupe-vent) permet de répondre à la plupart des situations. Opter pour des vêtements qui séchent rapidement -fibres synthétiques- et proscrire le coton (séchage trop lent => inconfortable). La laine est une fibre naturelle qui possède aussi d'excellentes qualités et qui, grâce aux nouveaux procédés de fabrication, connaît un retour en force dans la confection des vêtements Outdoor.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud : la sueur est l'ennemie du randonneur -surtout en hiver- car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés. Proscrire les anoraks, qui peuvent transformer une agréable randonnée en véritable calvaire !

Pour le bas du corps : shorts et pantalons en toile solide, en matière synthétique, permettent aussi un séchage rapide et procurent donc plus de confort. Apportez un soin particulier au choix des chaussettes : prenez des chaussettes de randonnée, renforcées (solidité) et à coutures plates (pour éviter les ampoules). En hiver, choisissez des chaussettes chaudes. Dans ce domaine aussi, proscrire le coton.

LES BAGAGES

Pour votre séjour, prévoyez :

- 1 sac de voyage par personne (ou valise à roulette). Ne prenez pas un bagage trop volumineux afin d'éviter des soucis d'encombrement du bus ou d'organisation logistique.

Sur les séjours itinérants ou semi-itinérants, limitez également le poids à 10-12 kg, car l'accès malaisé à certains hébergements pourrait compromettre la livraison des bagages. Évitez absolument d'y laisser des objets fragiles et/ou de valeur.

- 1 sac à dos de 35-40 litres environ, avec ceinture ventrale et un dos bien aéré pour votre confort

LES VÊTEMENTS

- 1 chapeau, ou casquette, ou foulard
- 1 bonnet, ou bandeau en polaire et/ou un tour de cou
- 1 paire de gants chauds
- des tee-shirts en matière respirante à manches courtes (1 tous les 2-3 jours) et 1 ou 2 à manches longues
- 1 veste chaude type polaire (voire déperlante type "softshell") ou type "primaloft" (chaud et compressible)
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type "Gore-Tex" avec capuche
- 1 pantalon de trekking solide et déperlant
- 1 short ou short 3/4, confortable et solide
- des sous-vêtements
- 1 maillot de bain et 1 serviette qui sèche rapidement (facultatif en vue d'éventuelles baignades)
- 1 maillot de bain (slip de bain pour les hommes) et des "tongs" pour les thermes
- des chaussettes de randonnée (au moins 1 paire tous les 2 jours) à bouclettes, en synthétique et/ou en laine
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables, à semelle type "Vibram". À éprouver impérativement avant votre séjour
- 1 paire de guêtres (facultatif)
- des vêtements et chaussures confortables pour le soir

LE MATÉRIEL À EMPORTER

- 1 grand sac plastique à glisser dans votre sac à dos afin de protéger vos affaires des intempéries et/ou 1 sur-sac
- 1 pochette étanche avec : votre contrat d'assistance, vos papiers d'identité, carte vitale et tout autre document mentionné dans la rubrique formalités
- 1 protège-carte étanche (qui peut aussi servir de pochette étanche pour les documents mentionnés précédemment)
- 1 boussole
- 1 GPS (facultatif)
- 1 paire de bâtons (facultatif)
- 1 paire de lunettes de soleil de bonne qualité (protection niveau 3) couvrant bien les côtés + crème solaire avec un bon indice de protection et écran labial (le tout systématiquement dans le sac à dos)
- 1 gourde isotherme ou aluminium de 1,5 litre mini ou gourde souple type Platypus (déconseillée en hiver) ou une gourde filtrante (type Lifestraw®, Katadyn MyBottle®, Life Saver®...)
- 1 petit thermos 50 cl (facultatif et surtout utile en hiver si vous souhaitez amener thé, café...)
- 1 gobelet plastique ou aluminium avec anse isolée
- 1 couteau de poche pliant (type Opinel)
- pour le pique-nique : couverts et 1 boîte plastique de 0,5 litre minimum type Tuperwear (utile si vous souhaitez emporter des salades pour votre pique-nique)
- nécessaire de toilette
- boules Quiès ou tampons Ear (contre les ronflements de voisinage ou autres nuisances sonores)

- 1 drap-sac dit aussi "sac à viande", pour nuit(s) en dortoir (gîte et/ou refuge)
- des mouchoirs
- du papier toilette
- 1 briquet (attention à ne pas provoquer d'incendie ; donc à n'utiliser qu'en cas de nécessité et avec un maximum de précautions)
- 1 frontale ou lampe de poche + couverture de survie : à mettre systématiquement dans le sac à dos, un retard imprévu suite à un incident peut subvenir même au cours d'une randonnée facile
- des lunettes de rechange (si vous portez des lunettes de vue)
- appareil photo, jumelles, matériel de peinture... (facultatif)

LA PHARMACIE

Prévenez vos compagnons de voyage de toute maladie, traitement ou autre allergie qui pourraient compliquer une prise en charge médicale en cas d'incident, ou tout malaise éventuel qui pourrait vous arriver en cours de randonnée

- vos médicaments habituels
- médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence
- médicaments contre les troubles digestifs
- pastilles contre le mal de gorge
- bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 5 ou 8 cm de large x 2,5 m.
- pansements type Steri-Strip
- jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes
- double peau (type Compeed ou SOS ampoules)
- pince à épiler
- petits ciseaux
- vitamine C
- pince à échardes
- gel désinfectant utile pour se laver/désinfecter les mains (type "Stérilium gel")

NB : N'oubliez ni votre bonne humeur, ni votre curiosité !

DISPOSITIONS COVID-19

En raison des précautions sanitaires relatives au COVID, vous devrez impérativement être muni dès le début de votre séjour,

- d'une quantité suffisante de masques (à raison de 2 par jour minimum). Port de masque qui sera obligatoire lors d'éventuels transports, dans certains hébergements, lieux fréquentés etc.
- de poches zippées pour les masques et autres papiers usagés
- de gel hydro-alcoolique
- d'un thermomètre pour contrôler votre fièvre en cas de symptômes apparaissant en cours de séjour
- d'un stylo (parfois nécessaire pour renseigner et signer une charte dans certains hébergements).
- Les hôtes qui vous recevront (hôteliers, gardiens de refuge, restaurateurs, transporteurs, équipes locales...) sont les garants du bon déroulement du séjour et vous demanderont d'appliquer certaines consignes sanitaires.
- Par respect envers eux et les autres personnes qui fréquentent les mêmes lieux, nous vous demandons de vous engager à respecter les consignes qui vous seront formulées.

Au-delà de ces consignes communes à l'ensemble des séjours et du matériel habituel à emporter, il faudra aussi veiller pour celui-ci :

- à emporter impérativement, pour les thermes, un bonnet de bain, une paire de tongs, et un maillot de bain (slip de bain pour les hommes).

DATES ET PRIX

Dates :

À votre convenance entre le 1er juin et le 30 septembre 2021.

En juillet-août, soins impossibles le dimanche.

En dehors de juillet et août, soins impossibles le samedi et le dimanche.

Prix par personne sans balnéo : 560 €

Prix par personne avec option soins "Classiques" : 725 €

Prix par personne avec option soins "Nirvanesques" : 810 €

Chambre individuelle (selon les disponibilités) : + 180 € (obligatoire si départ à 1 participant).

LE PRIX COMPREND

- 6 nuits en demi-pension en hôtel***
- un carnet de voyage avec topoguide et 2 cartes IGN

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les repas de midi
- les boissons
- les transferts
- les frais d'inscription et l'assurance
- L'accès à l'espace balnéo n'est inclus que si vous prenez l'option thermes (classique ou nirvanesque)

POUR EN SAVOIR PLUS

INFORMATIONS SUR LA RÉGION

Depuis la nuit des temps, le montagnard voue à l'eau un culte nécessaire. La recherche des sources lui en fit découvrir de toutes sortes : enchantées, bienfaitrices, miraculeuses. Mais leur exploitation sera surtout le fait d'étrangers ; la découverte des Pyrénées fut donc indissociable du thermalisme.

À l'origine et pendant tout le Moyen Age, le thermalisme pyrénéen apparaît comme une pratique populaire, héritière de la relation culturelle que les montagnards entretiennent avec l'eau des sources, à laquelle ils attribuent des propriétés magiques. C'est avec le XVIème siècle, époque de la renaissance du thermalisme à la romaine, que naît un thermalisme d'élite, comme à Cauterets.

Il va connaître une phase de déclin entre le XVII et XVIII siècle sauf, semble-t-il, à Barèges qui devient une station laboratoire grâce au séjour du duc de Maine.

L'essor du thermalisme pyrénéen et l'émergence d'un urbanisme thermal sont inséparables de la politique de développement des voies de communication conduite par les intendants de Gascogne à partir du deuxième tiers du XVIIIème siècle.

La Révolution industrielle et l'Empire libéral offrent les infrastructures nécessaires à l'épanouissement de la nouvelle mode thermale. La venue de Napoléon III et de l'impératrice Eugénie aux bains de Saint Sauveur en 1859 est pour la vallée, le catalyseur de la grande épopée thermale.

Un homme, Achille Fould, à la fois Président du Conseil Général des Hautes Pyrénées et ministre, sait convaincre l'Empereur en villégiature à Saint Sauveur de l'intérêt du projet des routes thermales et de l'importance d'une gare à Lourdes.

Le nouveau confort des établissements thermaux, le patriotisme des médecins déconseillant les stations prussiennes, les nouvelles infrastructures, route et chemin de fer, jouent dès 1870 un rôle majeur dans la promotion de nos villes d'eau.

Saint Sauveur

Les paroles d'Isaïe au fronton des thermes de Saint Sauveur « vous puiserez de l'eau aux sources du Sauveur » rappellent qu'un évêque de Tarbes, réfugié à Luz lors des guerres de Religion, fait dégager en 1569 une source et construire une chapelle portant cette inscription latine. Jusqu'à la Révolution, le site est fréquenté par les gens de la vallée. En 1830, on construit des thermes plus monumentaux que les 5 maisons avec baignoires utilisées jusque-là. Agrandis en 1860 après le passage d'Eugénie, ils sont le cœur de l'actuel établissement

C'est après le séjour de Napoléon III et de son épouse que la station connaît des travaux d'embellissement : construction du Pont Napoléon... Le quartier thermal est l'un des plus beaux exemples de site pyrénéen, où la contrainte de l'espace a engendré une disposition urbaine et une composition architecturale des plus remarquables, épousant à merveille les courbes de la montagne. Comme Barèges, la fin du XIXème siècle voit l'activité décliner, mais elle est aujourd'hui en plein renouveau, notamment grâce à la station de Luz Ardiden.

LES PARCS NATURELS EN FRANCE ET ESPAGNE

Parc National, Parc Naturel Régional, Espace Naturel Sensible, Reserva Natural ...

Vous êtes sur le point de fouler l'un des espaces naturels protégés des Pyrénées. Mais savez-vous ce que cela signifie ?

De la prise de conscience de la perte alarmante du patrimoine naturel et de la biodiversité sont nées des résolutions au niveau des gouvernements visant à permettre à certains espaces naturels d'être préservés. C'est ainsi que sont apparus, partout dans le monde des Espaces Naturels Protégés.

L'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) définit un espace naturel protégé comme « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associées. »

En France comme en Espagne, on dénombre plusieurs déclinaisons d'espaces naturels protégés, mais leur raison d'être fondamentale correspond toujours à la préservation des caractéristiques écologiques du site.

Au sein de la chaîne pyrénéenne, on dénombre pas moins de 18 parcs d'importances régionales et nationales, qui s'ajoutent aux autres types d'espaces protégés, de taille plus réduite (Réserve de Biosphère, Arrêté de Biotope, ...). Leur statut, lié aux enjeux écologiques dont ils sont le théâtre, fait de ces espaces des lieux de prédilection pour des séjours de découverte du milieu naturel.

Il apparaît donc qu'un comportement adapté au milieu sensible se doit d'être observé afin de préserver le site. Ainsi, aux recommandations de respect valables en tout type de milieu s'ajoute une attention accrue concernant celui des formes de vie rencontrées et des cours d'eau :

- Un comportement calme est à observer afin de limiter le dérangement envers la faune présente. Une attitude menaçante envers tout animal est bien entendu à proscrire, et il en est de même concernant la cueillette de toute espèce végétale. Nombre d'entre elles sont par ailleurs protégées internationalement du fait de leur rareté ou de leur statut d'espèce menacée. Respectons-les !
- Les cours d'eau sont également d'une grande fragilité : de leur qualité dépend la vie qui les entoure. Pensez à utiliser des produits (anti-moustique, cosmétiques, savons, ...) respectueux de l'environnement : après usage, leur vie se termine toujours dans les cours d'eau.

En résumé, dans un espace protégé, comme partout ailleurs : « seule l'empreinte de nos pas doit rester derrière nous ».

Pour en savoir plus sur les Espaces Naturels Protégés de France, leurs déclinaisons, et le règlement propre à chacun d'eux, consultez le site de l'INPN, l'Inventaire National du Patrimoine Naturel : <https://inpn.mnhn.fr>

Plus d'informations sur les Espaces Naturels Protégés d'Espagne : <http://www.spain.info>

BIBLIOGRAPHIE

" Le Parc National des Pyrénées ". Ed Rando Editions.

SUR LE WEB

http://www.parc-pyrenees.com/francais/cadre_general_decouvrir.htm

ADRESSES UTILES

- Office du Tourisme de Luz St Sauveur, Tél. : 05 62 92 81 60
- Office du Tourisme d'Argelès-Gazost, Tél. : 05 62 97 00 25
- Office du Tourisme de Lourdes, Tél. : 05 62 94 15 64

FAITES PARTIE DE LA COMMUNAUTÉ ARCANSON !

En nous rejoignant sur les réseaux sociaux :



INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

Quand réserver ?

Le plus tôt possible, car ainsi vous êtes sûrs que votre inscription soit prise en compte et vous augmentez les chances de départ du séjour ou circuit en question.

En effet, un séjour est assuré lorsqu'il y a suffisamment d'inscrits pour que le départ soit confirmé. Conformément à la loi, nous prenons une décision définitive 20 jours avant le départ pour un séjour dont la durée dépasse six jours et décision 7 jours avant le départ pour un séjour de six jours ou moins. Si le séjour est annulé, nous vous en avisons immédiatement et vous proposons plusieurs solutions de remplacement. Si aucune ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

Comment réserver ?

L'inscription est effective dès que nous recevons votre bulletin d'inscription signé accompagné d'un acompte de 35 % (à plus de 35 jours du départ) ou de la totalité du règlement (à moins de 35 jours du départ). Attention ! N'adressez jamais de règlement seul sans bulletin d'inscription.

Sur ce bulletin d'inscription doit figurer le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de chaque participant (même s'il s'agit de la même famille).

Pour les voyages à l'étranger, renseignez aussi le n° de passeport, la date de validité et le nom de famille exact figurant sur le passeport, pour chacun des participants. Vous pouvez aussi nous joindre une photocopie de cette pièce d'identité.

Nous vous informons que la personne qui effectue l'inscription au nom et pour le compte des différents participants au séjour s'engage à transmettre à chaque participant les informations fournies par nos soins concernant le séjour.

Pour vous inscrire, 2 alternatives :

Par internet :

Rendez-vous sur notre site : www.arcanson.com. Choisissez le circuit et votre date de départ, puis cliquez sur le bouton "Réserver" à côté de cette date. Remplissez alors le formulaire qui s'affiche, et choisissez votre mode de règlement :

- Carte bancaire : paiement en ligne sécurisé (mode de règlement impératif pour toute inscription à moins de 15 jours du départ),
- Chèque français à l'ordre d'Arcanson : à nous envoyer par courrier,
- Virement (frais à votre charge) : coordonnées disponibles en fin de formulaire.

Par courrier :

Remplissez un bulletin d'inscription et retournez-le nous par courrier, accompagné de votre règlement. Vous n'avez pas ce bulletin ? Nous pouvons vous le faire parvenir sur simple demande.

Toute inscription sur papier libre suppose que vous acceptiez nos conditions de vente.

Confirmation de réservation :

À réception de votre fiche d'inscription et du règlement, nous traitons votre réservation. Celle-ci vous sera confirmée par courrier électronique ou postal après vérification de l'encaissement du prix réglé et de la disponibilité des prestations à votre date de départ. Si le séjour souscrit est complet et/ou indisponible, nous vous rembourserons l'intégralité des sommes versées.

Attendez cette confirmation pour acheter vos titres de transport.

Pour les séjours accompagnés, si vous venez en train, attendez que le séjour soit assuré pour prendre votre billet, puisque certains billets ne sont pas remboursables et/ou pas échangeables.

ANNULATION

De notre part :

ARCANSON se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. Cette décision vous sera communiquée au plus tard :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse six jours ;
 - 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de deux à six jours ;
- Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

De votre part :

Lorsque vous annulez et quel qu'en soit la raison, il est nécessaire de prévenir Arcanson, et votre assureur, le plus rapidement possible par téléphone et e-mail ou lettre.

L'annulation du séjour ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

Le montant des frais d'annulation sont les suivants (la **date prise en compte est celle à laquelle ARCANSON a pris connaissance du désistement**) :

- À 31 jours du départ et plus : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 60 € par personne.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 7 jours : 75 % du montant du séjour.
- À 6 jours du départ et moins : la totalité du montant du séjour.

Le calcul des frais d'annulation est fonction du jour d'annulation et non de l'heure.

Ces retenues seront remboursées par l'assurance - si vous en avez souscrit une – en cas d'annulation justifiée, déduction faite des frais forfaitaires, des frais d'inscription/dossier et du montant des assurances.

Les 10% du montant du séjour ou la somme forfaitaire de 60 € / pers. retenus en cas d'annulation à plus de 31 jours du départ ne sont pas couverts par l'assurance.

NB : Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

ASSURANCE

Conformément à la réglementation de notre profession, ARCANSON est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

En outre, nous vous conseillons d'opter pour une couverture :

ASSURANCE ANNULATION et/ou **ASSISTANCE RAPATRIEMENT ET INTERRUPTION DE SEJOUR ET D'ACTIVITES**. Cette(ces) prestation(s) supplémentaire(s) vous sera(seront) facturée(s) séparément. Ces contrats sont souscrits auprès d'**ASSURINCO**, spécialiste de l'assurance tourisme et loisirs.

Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France, dans un autre pays de l'Union Européenne, ou en Suisse.

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation** (2 % du montant du séjour).
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour** (2,5 % du montant du séjour).
- **Assurance Multirisque - Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID** (4.3 % du montant du séjour).

Assurance Annulation :

La garantie de l'assuré prend effet dès son inscription et cesse lors de son départ. Les événements garantis sont :

- Maladie, accident ou décès
- La mutation professionnelle, la suppression ou la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur
- Vol des papiers d'identité
- ...

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Dans le cas d'une cause dénommée : une franchise de 30 € / pers. est déduite par l'assureur. Pour toute autre cause justifiée une franchise de 10 % s'applique avec un minimum de 50 € / pers. et de 150 € / dossier.

Dans les cas de mutation professionnelle, de la suppression ou modification des dates de congés payés par votre employeur, de vol de vos papiers d'identité dans les 4 jours précédant votre départ, une franchise de 100 € / personne est applicable.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger. Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour tout autre épidémie).

Assistance Rapatriement, Interruption d'Activité et de Séjour :

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès d'**Assurinco** sont :

- les frais de recherche et secours en montagne jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger jusqu'à 75 000 €,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- un chauffeur de remplacement sous certaines conditions,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € / événement
- l'interruption d'activités jusqu'à 100 € / jour / maximum 3 jours.
- ...

Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le livret : "**Assurance Annulation / Assistance Rapatriement et Interruption de séjour et d'activités / Contrat n°4637**" - joint à votre dossier. Il est disponible sur simple demande.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ses prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Vous devez au minimum être couvert pour l'« **Assistance Rapatriement** ». Si vous ne souscrivez pas à notre couverture, vous devez nous fournir une attestation d'assistance rapatriement et nous signer une décharge. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez également que vous possédez une garantie frais de recherche et secours avec un plafond suffisamment élevé.

ARCANSON - 2195 route de la Croix Perrin - Les Gaillardes

38112 AUTRANS-MEAUDRE EN VERCORS - FRANCE

Tel : (33) 04 76 95 23 51

E-Mail : contact@arcanson.com Web : www.arcanson.com

Gîte de France (3 épis) - Agence de voyage IM.038.10.0015. Sarl au capital de 10 000€.

RCS de Grenoble B 384571808

Garant : Groupama Assurance-Crédit : 132, rue des 3 Fontanot 92 000 Nanterre

RCP : MMA, 38 av. Victor Hugo 26000 Valence